

Conseil municipal du 24/09/2013

Présents : Durand Eugene, Molines Dominique, Allier Jean-Pierre, Lion Marie, Commandré Yves et Paul, Folcher Christelle, Bjornson Langen Nils.

Excusés ; Thoyer Jean-Marie, Mazoyer Thierry, Roure Gilbert.

Le compte rendu du dernier conseil est adopté

Présentation du projet de Clémence Mallet : Clémence travaille pour les Chantiers Internationaux Solidarité Jeunesse et souhaite créer un lieu permanent d'accueil, et pourquoi pas sur le canton et pourquoi pas au Presbytère à Fraissinet. Elle remet un document de présentation de son projet et la brochure des chantiers. Nous étudierons les documents remis et sa proposition (réunion ultérieure avec l'ensemble des projets sur le presbytère).

Station d'épuration de Fraissinet de Lozère : Une réunion importante (Voir CR) a eu lieu avec tous les partenaires (Agence de l'eau, Conseil Général, Contrat de Rivière, DDT, Bureau Megret) le 20 septembre 2013. Il a été validé un recalibrage de la station pour 60 Équivalents habitants. Au niveau du financement et du fait que nous sommes prioritaire dans le cadre du PAOT (Programme Opérationnel d'Actions Territorialisées) nous pourrions d'après l'accord cadre Agence / Département bénéficier d'un financement bonifié (70 % au lieu de 50%) mais l'Agence n'a pas encore donné son accord. En cas d'accord le conseil donne pouvoir au maire de reconsulter les deux entreprises soumissionnaires sur la nouvelle base (60EQH).

Vente d'une parcelle de terrain au pré du Moulin à M Grassin

Suite à la rencontre sur le terrain avec M Brunel, le Conseil à la majorité accepte la vente d'une partie du domaine privé communal d'environ 99.5m² qui permettra de relier la parcelle de M Brunel / Grassin à la voirie communale au prix de 32 € le m². (frais de vente et de géomètre à la charge de l'acquéreur).

SIVU : la cours de l'école est finie. Le portail va être changé. Une des salariées (Isabelle Debune) a démissionné et une embauche est à réaliser au plus vite. Christelle participera à la commission d'embauche (2 candidates).

Raccordement de la maison Daudé : C'est l'entreprise moins disante Molines Alain qui est retenue (-20%) et qui devrait faire ses travaux sous 1 mois.

Questions diverses :

Le raccordement de Finialettes en basse tension et téléphone est terminé. La ligne moyenne tension sera enlevée sous 8 jours. Les entreprises Chabrol et Rouvière pourront faire les travaux à l'entrée du village.

Le mur de Racoules va être fait sous 15 jours par Chapelle et de suite après sera goudronnée la Route par TPCR.

La route des Clauzes est terminée. Il faut prévoir le balisage du chemin et les panneaux d'information.

Les travaux de captage au Mont-Lozère sont presque terminés (manque la pose des portail et la pose des grillages).

Chemin de Finialettes : La DDT est chargée de monter le marché.

L'ONF voudrait passer une convention pour les captages du Mont Lozère (1620 € / an de loyer): cette demande est excessive. Le maire est chargé de renégocier cette convention.